

Règlement sur la coordination fédérale
Article 6 – Compte rendu de la détermination

Titre du projet : **Projet de prolongement de White Rose**
Emplacement : **Argentia, baie Placentia (T.-N.-L.) et bassin Jeanne d'Arc, Grands Bancs**
Promoteur : **Husky Oil Operations Limited**

AUTORITÉ FÉDÉRALE : Natural Resources Canada
NOM et TITRE : Angela Donato, analyste adjointe des politiques
SIGNATURE : _____ DATE : 23 juillet 2012

Conformément à l'article 6 du *Règlement sur la coordination fédérale*, en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE), l'autorité fédérale susmentionnée a examiné la description du projet et vous informe de ce qui suit :

a) que l'évaluation environnementale du projet visée à l'article 5 de la Loi sera **vraisemblablement nécessaire;**

Déclencheur Promoteur Financement
 Transfert des terres Liste des lois

Déclencheur de la _____
liste des lois :

b) que l'évaluation environnementale du projet visée à l'article 5 de la Loi ne sera **vraisemblablement pas nécessaire;**

c) qu'elle est **pourvue des connaissances voulues** touchant l'exécution de l'évaluation environnementale du projet;

OU

d) que des renseignements supplémentaires lui sont nécessaires pour effectuer la détermination visée.

Si la réponse à la question d) est « oui », le Règlement exige que les renseignements supplémentaires soient demandés dans les dix jours suivant la prise de décision.

Indiquez le nom de la personne-ressource pour l'évaluation environnementale, si elle diffère de la personne susmentionnée.

Nom et titre : _____

Adresse : _____

Téléphone/télécopieur : _____

Courriel : _____

Veillez renvoyer ce document par télécopieur avant le **22 juin 2012** à l'adresse suivante :

Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers À l'attention
d'Elizabeth Young
Numéro de télécopieur (709) 778-1432



23 juillet 2012

Dossier n° NL-121

À l'attention d'Elizabeth Young
Agente d'évaluation environnementale
Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers
(709) 778-4232

**Objet : Projet de prolongement de White Rose, Argentinia, baie Placentia (T.-N.-L.) et bassin
Jeanne d'Arc, Grands Bancs**

Madame,

La présente vise à vous informer que, conformément au *Règlement sur la coordination par les autorités fédérales des procédures et des exigences en matière d'évaluation environnementale* et à la suite de l'examen de la proposition de projet susmentionnée, Ressources naturelles Canada (RNCan) n'a aucune responsabilité en vertu de l'article 5 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (1992)* (LCEE) à l'égard de la portée actuelle du projet.

Dans le contexte du paragraphe 12(3) de la LCEE, RNCan peut toutefois posséder une expertise dans les domaines suivants, expertise qui peut s'appliquer au projet :

Renseignements généraux

- Politiques énergétiques, forestières et minières nationales et internationales.

Foresterie

- Gestion des forêts sur les terres autochtones et militaires;
- Écologie et écosystèmes forestiers;
- Biodiversité des forêts;
- Biotechnologies;
- Changements climatiques;
- Entomologie;
- Paysage et aspect visuel;
- Feux de forêt;
- Pathologie des pratiques forestières;
- Sylviculture et régénération.

Mines et métaux

- Explosifs;
- Gestion des déchets miniers (résidus miniers et morts-terrains), protection des eaux de surface et de la qualité des eaux souterraines, drainage minier acide;
- Aménagement des sites miniers;
- Remblayage par pâte.

Énergie

- Efficacité énergétique, nouveaux combustibles;
- Technologies énergétiques;
- Analyse économique des projets énergétiques.



Sciences de la Terre

- Systèmes d'information géographique;
- Incidents géologiques (séismes/sismicité, glissements de terrain, inondations, risques en eau profonde, tsunamis, géomagnétisme);
- Géomatique;
- Géophysique (terrain peu profond et dans la zone inférieure de l'écorce terrestre);
- Géosciences (géologie de surface et souterraine, géomorphologie, eaux souterraines);
- Géotechnique et géologie de l'ingénierie;
- Présence, processus et stabilité du pergélisol;
- Glaciologie;
- Eaux souterraines et hydrogéologie (écoulement, recharge, chimie et délimitation des aquifères);
- Processus et stabilité du paysage (littoral, pente fluviale en altitude) et leur réponse aux changements climatiques;
- Géosciences de l'environnement marin et des ressources marines;
- Géologie des minéraux et des hydrocarbures et évaluations régionales des ressources;
- Télédétection;
- Levés sur le terrain domaniaux.

Toute demande d'expertise doit être présentée par écrit, et la date limite pour recevoir notre réponse doit être précisée. Pour nous aider et pour éviter tout retard inutile, nous vous invitons à nous fournir des renseignements comme la portée du projet, la portée de l'évaluation et les sujets ou parties des documents qui doivent être examinés.

Toute demande d'expertise doit être présentée par l'entremise de l'agent d'évaluation environnementale affecté au dossier.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Angela Donato au (613) 947-5861, par télécopieur au (613) 995-5719 ou par courriel à l'adresse ea-spi/ee-isp@nrcan-rncan.gc.ca

Cordialement,

Angela Donato

Analyste aux politiques par intérim – Évaluation environnementale stratégique
Division de l'évaluation environnementale
Intégration scientifique et politique
Ressources naturelles Canada